



FORMULAIRE INSCRIPTION 2025-2026



Elève musicien

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe à la rentrée 2025 : Etablissement scolaire :

Adresse :

Coordonnées (il vous est possible d'en indiquer plusieurs mais précisez à qui chacune correspond) :



:

Email (EN MAJUSCULES) :

N° de participation au groupe WhatsApp d'information :

Nom et prénom responsable légal si l'élève est mineur :

Personne à contacter en cas d'urgence et n° :

Il est fortement conseillé d'assister à un cours collectif en complément de l'apprentissage d'un instrument individuel

Indiquez les cours demandés et le créneau souhaité.

L'horaire définitif vous sera communiqué ultérieurement par l'association.

<u>Instrument / cours collectif</u> <u>(y compris cours offert)</u>	<u>Professeur</u>	<u>Jour</u>	<u>Heure</u>	<u>Lieu</u>	<u>Tarif</u>

Pour les élèves instrumentistes à partir du CE2, solfège ☐ Oui ☐ Non

N° groupe (à remplir par association) :

Les créneaux horaires attribués seront annoncés par mail aux familles début septembre 2025.

Frais adhésion (20 euros par famille habitant Montry ou Val d'Europe / 40 euros sinon) en sus

Un justificatif de domicile est à produire pour les habitants de Val d'Europe.

Tarifs dégressifs par famille = 10 % de remise pour la 2ème inscription et 15 % à partir de la 3ème

(remises effectuées sur les montants les plus faibles)

Tarifs et modalités de règlement (1, 2 ou 3 fois)		Tarif des cours	Adhésion	Frais d'adhésion déjà inclus au 1er paiement		
				1 fois	2 fois	3 fois
Cours individuel	Val d'Europe	500 €	20 €	520 €	270 € / 250 €	187 € / 167 € / 166 €
	Hors Val d'Europe	550 €	40 €	590 €	315 € / 275 €	224 € / 183 € / 183 €
Eveil ou atelier	Val d'Europe	110 €	20 €	130 €	75 € / 55 €	64 € / 33 € / 33 €
	Hors Val d'Europe	160 €	40 €	200 €	120 € / 80 €	94 € / 53 € / 53 €
Chorale enfants	Val d'Europe	110 €	20 €	130 €	75 € / 55 €	64 € / 33 € / 33 €
	Hors Val d'Europe	160 €	40 €	200 €	120 € / 80 €	94 € / 53 € / 53 €
Chorale adultes	Val d'Europe	150 €	20 €	170 €	95 € / 75 €	77 € / 47 € / 46 €
	Hors Val d'Europe	200 €	40 €	240 €	140 € / 100 €	107 € / 67 € / 66 €

- Paie ment
- ☐ En espèces
- ☐ Par chè que à l'ordre de l'Association A Votre Portée
- Si chè que, possibilité de payer en 1, 2 ou 3 fois (**frais d'adhésion avec 1^{er} paie ment**)
- ☐ 1 fois (chè que encaissé en septembre)
- ☐ 2 fois (chè que encaissé en septembre, janvier)
- ☐ 3 fois (chè que encaissé en septembre, janvier et avril)

<i>Cadre réservé à l'association – Ne pas remplir</i>	
Montant dû avant remise	
Remise famille éventuelle	
Frais d'adhésion (1 par famille)	
Montant dû après remise	
N° et montants chè ques	

Cocher selon la situation (si la situation n'est pas la même pour chacun des cours de musique, le préciser sur feuille libre).

- ☐ L'élève musicien arrive et repart de l'école de musique par ses propres moyens (sous la responsabilité unique de ses responsables légaux s'il est mineur).
- ☐ L'élève musicien est inscrit à l'accueil du soir de l'école Curie, selon les modalités définies par le service périscolaire : le professeur de musique sus-nommé va le chercher à l'accueil/au centre **et l'y ramène ensuite. Les modifications doivent demeurer très exceptionnelles.**

Je, soussigné

Nom, prénom (responsable légal si l'élève est mineur) :

.....

- autorise l'association à utiliser, sans contrepartie, l'image de l'élève pour promouvoir ses activités ;
- autorise l'association à prendre, le cas échéant, toutes mesures pour prévenir les secours et faire transporter l'élève vers l'hôpital le mieux adapté, la famille étant prévenue dans les meilleurs délais ;
- signale à l'Association tout antécédent médical, intolérance ou allergie, alimentaire ou médicamenteuse :
.....
.....
- reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (fourni sur demande) et l'avoir accepté, notamment le fait que les parents ne peuvent assister aux cours ;
- reconnais avoir été informé qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de désinscription en cours d'année (seul le 1^{er} cours vaut essai). En cas de paiement en plusieurs fois, les chèques seront encaissés ;
- m'engage par la présente à
 - **signaler toute modification, ponctuelle ou définitive, à l'Association A Votre Portée**, ainsi qu'au service périscolaire le cas échéant ;
 - ne pas pénétrer dans les locaux de l'école de musique par un accès non autorisé.

Tout manquement à ce règlement pourra entraîner la suspension ou la rupture de la convention signée entre la Commune de MONTRY et l'Association A Votre Portée et permettant la liaison avec l'accueil.

Fait àle.....

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)